

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 30

N°137

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY	Madame Sozig NEDELEC
Madame Leila TLILI	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Jean-François MONINO	Monsieur Silvère ROZENBERG
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danièle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Laurence GRARE
Madame Maria MERCADER Y PUIG	Madame Sylvie DUCATTEAU
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Djamilia AISSAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Benoît LOGRE	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ MAIRE/Service Jeunesse

OBJET : Attribution d'une aide financière dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets des Jeunes (A.P.J).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 206 du 17 septembre 2015 relative à l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets des Jeunes à compter du 1^{er} octobre 2015 ;

Vu la délibération du 29 Juin 2017 portant attribution d'aides dans le cadre du dispositif d'Aide aux Jeunes Albertivillarien (nes), sur l'avis favorable de la commission d'attribution ;

Vu les demandes de soutien dans le cadre du dispositif d'Aide aux projets formulées par les jeunes Albertivillariens(nes) et l'avis favorable rendu par la commission d'attribution du 17 Mai 2017 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la commune à la volonté, par l'évolution du dispositif d'Aide aux Projets, d'accompagner les jeunes de la ville dans leur projet personnel et professionnel, de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités, de contribuer à leur épanouissement social, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et d'encourager leur engagement citoyen ;

Considérant le besoin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté par leur participation à la journée citoyenne organisée par le Conseil Local des Jeunes et au conseil municipal qui délibérera sur le dispositif d'aide aux projets ;

Considérant que les aides financières attribuées dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets sont allouées, sous réserve de la production de justificatifs de la réalisation du projet ;

Considérant que le budget alloué, par la Commission qui s'est réunie le 17 mai 2017, s'élève à 8980 euros.

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

DIT QUE : les aides financières dont les critères d'accès et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 17 septembre 2015 sont respectivement attribuées aux jeunes albertvillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-après.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
AMOUASSY Audrey	Permis B	350,00 €
ANAGONOU Yaovi Onésime	Permis B	350,00 €
BENAMGHAR Oussama	Permis A	350,00 €
BERRIRI Bilel	Permis B	350,00 €
BRAHMI Walid	Ecole de journalisme	700,00 €
CISSE Matar Yama	BAFD	150,00 €
DIABY Ibrahim	Permis B	350,00 €
DHAINAUT Ismail	Achat Ordinateur Etudes	400,00 €
DIAWARA Sory	Achat Ordinateur Etudes	400,00 €
ELASRI Abderrahmane	BTS-MUC	600,00 €
EL HAKYM Yasmina	Permis B	350,00 €
GOLOKO Mariame	BAFA	130,00 €
KABBAJ Nisserine	BTS Commerce international	700,00 €
KONATE Awa	Licence Commerce international	700,00 €
LEFEBVRE Jennifer	Permis B	350,00 €
OUMEZIANE Sabrina	BTS Commerce international	700,00 €
OPESE SHAKO Fany	Permis B	350,00 €
SAMSON Tchevemanson	Ecole Wall Street English	700,00 €
SARTORI Tao	Permis A	350,00 €
STEPHAN Thomas	Formation Ambulancier	300,00 €
ZEGGAGH Sofiane	Permis B	350,00 €
Nombre de jeunes 21		
Nombre de dossiers 21		Total : 8 980,00 €

AUTORISE : la Maire à signer les conventions de partenariat du dispositif d'Aide aux Projets entre la commune et les jeunes.

DIT QUE : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

service	chapitre	article	fonction	code action	dispositif
403	67	6714	422	PIJ	AIDE AUX PROJETS

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET



Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2017
Publié le : 05 JUIL. 2017
Certifié exécutoire le : 05 JUIL. 2017



Pour le Maire
Adjoint Délégué